



Achat d'une maison dans le cadre d'une liquidation

Par **fillou19**, le **18/01/2016** à **13:50**

Bonjour,

En novembre dernier nous avons visité une maison suite à une annonce parue sur un site internet.

C'est le propriétaire de la maison qui a fait la visite et nous a expliqué qu'il s'agissait d'une liquidation (entreprise + maison + véhicule).

Trois personnes dont moi-même ont déposé une offre d'achat. Nous sommes désormais tous convoqués devant le tribunal de commerce afin "d'étudier notre offre d'achat".

Pourriez-vous me dire en quoi consiste cette audience ? Je pensais simplement que la maison serait attribuée à la meilleure offre. Est-ce le cas dans ce genre de situation ?

Je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ma demande.